L'ART SACRÉ

Revue Mensuelle

Audincourt.

Une commission d'art sacré au travail

BESANÇON

11-12

Juillet-Août 1952

Archevêché de Besançon

LA Commission d'Art Sacré du Diocèse de Besançon a été créée en 1945. Depuis cette époque, elle a fait preuve d'une grande activité. Ayant été témoin de tout le travail fourni, ayant assisté à tous les débats et ayant approuvé les projets adoptés par la majorité des membres de cette assemblée, au terme de sérieuses discussions, je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer dans cette revue ma satisfaction de l'œuvre accomplie.

Non pas que je fasse miennes toutes les conclusions de notre Commission. Autre chose est autoriser l'exécution d'un travail, autre chose l'approuver comme œuvre parfaite, échappant à toute critique.

Si j'avais cru que le rôle de président d'une telle Commission fût

de faire prévaloir ses préférences personnelles, je n'aurais pas eu l'idée de créer cet organisme. Avec plus d'autoritarisme que de compétence, j'aurais tranché dans le vif, en décidant sur tout projet en premier et en dernier ressort, sans l'avis de qui que ce soit.

Telle ne m'a pas paru être ma mission. A une époque où l'art se cherche, il faut se garder de tout absolutisme et de toute étroitesse de jugement. Il faut avoir le courage d'envisager d'un œil favorable certaines nouveautés, et ne pas redouter de faire des expériences, dussent-elles paraître un peu téméraires.

A voir avec quelle conscience et quel désir de répondre aux besoins du peuple chrétien les projets soumis à notre examen étaient étudiés, discutés et jugés, j'ai pensé que je pouvais et devais faire confiance à cette Commission dont la pensée maîtresse était de faire œuvre apostolique, tout autant qu'œuvre artistique.

Au reste les réalisations opérées en ces dernières années ont été généralement bien accueillies par les populations auxquelles elles étaient destinées, et cette faveur n'a fait que croître avec l'accoutumance. L'intérêt qu'elles ont suscité au-delà des limites du diocèse, particulièrement dans les milieux cultivés, croyants ou incroyants, a eu pour contrepartie des polémiques parfois assez vives.

Qu'importe! Ce qu'il faut retenir, et ce dont il faut nous réjouir, c'est qu'un effort a été tenté et réalisé pour traduire en un langage artistique accessible à nos contemporains l'éternel message du Christ.

L'œuvre de notre Commission est certes bien imparfaite encore, mais je n'hésite pas à dire qu'elle a bien travaillé pour la renaissance de l'Art chrétien et l'honneur de l'Eglise. C'est pourquoi je suis heureux et fier des encouragements qu'elle reçoit et de la place que lui donne cette revue de l'Art Sacré.

† MAURICE DUBOURG
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

Les Hôpitaux

Le présent numéro de l'Art Sacré *voudrait dire simplement l'effort accompli depuis six ans par la commission diocésaine d'Art Sacré du diocèse de Besançon.*

1. Directives épiscopales

Pour assurer l'exécution des dispositions canoniques et pour répondre au désir que lui avait exprimé l'administration des Beaux-Arts représentée par M. François Mathey, inspecteur des Monuments historiques, Mgr l'Archevêque décidait de réorganiser sa Commission d'Art Sacré et par une ordonnance en date du 8 septembre 1945, lui donnait de nouveaux statuts.

Voici le texte de ces statuts :

ARTICLE PREMIER. — La Commission Diocésaine d'Art Sacré (C.D.A.S.) se compose de douze membres — six ecclésiastiques et six laïcs — sous la présidence de l'archevêque de Besançon. Parmi les laïcs font partie de droit de la Commission : l'inspecteur des Monuments Historiques ou son délégué, l'architecte en chef des Monuments Historiques et son délégué à Besançon.

ART. 3. — La Commission est chargée de dresser un inventaire le plus complet possible des objets qui, dans nos églises ou nos chapelles, présentent un intérêt réel, soit en raison de l'ancienneté, soit en raison de la valeur artistique. Autant que possible, des photographies seront prises. Ainsi sera constitué, pour chaque paroisse,

Les Hôpitaux

un dossier d'Art Religieux, en deux expéditions, dont l'une sera conservée à la paroisse et l'autre aux archives de la Commission. Cela sera comme un « classement diocésain » des objets d'art religieux.

ART. 4. — L'avis de la commission sera obligatoirement demandé pour toute modification, transformation, réparation ou échange concernant les objets ainsi classés. Toute dégradation de ces mêmes objets devra être signalée à la Commission par MM. les Curés. D'ailleurs, la C.D.A.S. elle-même devra se préoccuper et se rendre compte de l'état des objets par les moyens appropriés, notamment en ce qui concerne les orgues. Sur ce dernier point, elle devra en référer à la Commission de Musique religieuse qui a seule qualité pour s'occuper de la partie technique des orgues.

ART. 5. — La C.D.A.S. sera également consultée pour la construction de nouvelles églises ou chapelles, pour toutes réfections importantes des anciens édifices religieux, pour tout achat ou donation d'objets mobiliers : statues, tableaux, vitraux, orgues.

ART. 6. — La C.D.A.S. est chargée d'une action ayant pour but l'éducation et l'information du clergé et des fidèles en ce qui concerne l'Art Religieux. Elle pourra dans ce sens organiser des conférences, publier des monographies, propager des publications. Elle collaborera à l'organisation des cours d'art religieux dans les séminaires.

ART. 8. — La C.D.A.S. se réunira au moins une fois par an sur convocation du président. Ce dernier pourra, s'il le juge utile, provoquer des réunions supplémentaires.

Après trois années d'expérience, dans la séance

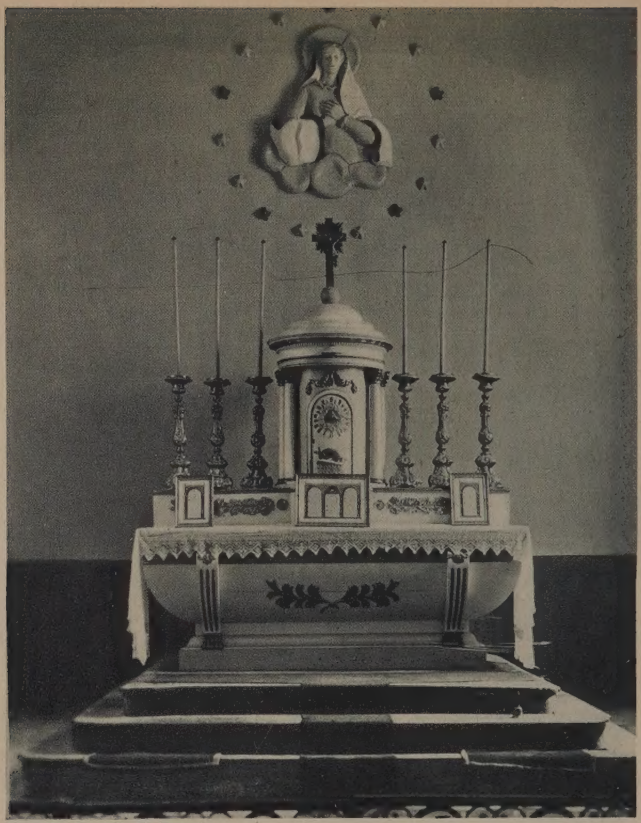

Neuville L. Ch. (J. Bony).

du 21 décembre 1949, Mgr l'Archevêque a défini quelques règles qui lui paraissaient propres à assurer plus d'efficacité au travail de la C.D.A.S. :

1° Se référant aux nouveaux statuts synodaux — art. 254 — Monseigneur rappelle l'obligation de consulter la C.D.A.S. *avant tout projet de « construction ou travail important »*. Il précise que cette importance ne doit pas être appréciée uniquement en fonction du coût. La pose d'une statue — même en plâtre et fût-elle offerte gratuitement — l'érection d'un chemin de Croix, toute pose de vitraux ou le badigeonnage d'une église relèvent évidemment de l'article en question.

2° Pour assurer son plein effet à cette décision, MM. les Archidiacres ne donneront pas leur accord concernant la dépense, à un projet que la C.D.A.S. n'aurait pas connu.

3° Mgr l'Archevêque, Mgr l'Auxiliaire ni MM. les Vicaires Généraux n'honoreront de leur présence l'inauguration de travaux conduits contrairement à ces règles.

4° En principe désormais, la C.D.A.S. tiendra une séance *tous les trois mois*. La *Voix Diocésaine* en publiera la date suffisamment à l'avance. MM. les Curés seront invités à envoyer leurs projets huit jours au moins avant la séance.

5° Le secrétaire rédigera un procès-verbal des discussions et des conclusions de la Commission et le soumettra à l'approbation et à la signature de Mgr l'Archevêque. Dans les dix jours qui suivront la séance, il communiquera à MM. les Curés intéressés le passage de ce procès-verbal qui concerne leurs projets.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que M. le Délégué départemental à la Construction et à l'Urbanisme exige régulièrement, avant de donner le permis de construire un édifice religieux, que le projet ait d'abord reçu l'approbation de la C.D.A.S. Nous sommes heureux de rendre ici hommage à son extrême courtoisie qui, en plusieurs cas, a grandement facilité notre tâche.

Peut-être quelques lecteurs aimeront-ils connaître la liste des membres de la commission. Sa composition est déjà révélatrice d'un esprit :

Mgr l'Archevêque, président ; Mgr Béjot, évêque auxiliaire, vice-président ; Mgr Pfister, chanoine de Saint-Jean de Latran ; MM. Quinnez, chanoine titulaire ; Ledeur, supérieur du

Sancey.

Petit Séminaire de Besançon, secrétaire ; Garneret, curé de Lantenne-Vertière ; Ferry, aumônier universitaire diocésain ; Parent, conservateur des objets d'art ; Mathey, Inspecteur des Monuments Historiques ; Jouvenne, architecte en chef des Monuments Historiques pour le Doubs ; Tournier, architecte à Besançon , Rey, sculpteur ; Mlle Cornillot, conservateur des Musées de Besançon.

2. *Nos devanciers*

Qu'il s'agisse de construire une église nouvelle, de nettoyer ou aménager une église ancienne, des essais intéressants ont été tentés avant nous. Nous pouvons aller plus loin qu'eux, nous pouvons même les contredire : mais si déjà ils n'avaient secoué les routines, éveillé une inquiétude, peut-être n'aurions-nous rien pu faire. A *Audincourt*, par exemple ; dès 1927, un curé courageux, M. l'abbé Jacquot, demandait l'église de l'Immaculée-Conception à Dom Bellot et au groupe de l'Arche. Cette œuvre, qui reste irritante en dépit de ses qualités, posait cependant la question des possibilités nouvelles. Citons encore ce curé de la petite paroisse de *Longemaison*, perdue dans les sapins du Haut-Doubs, qui adressait à Olin la commande d'un Chemin de Croix, en 1935 ; c'était préférer une peinture humble, intime, sincère aux conventions et aux facilités courantes (page 32).

Par ailleurs, Mgr Pfister, aujourd'hui chanoine de Saint-Jean de Latran, alors professeur au Grand Séminaire et déjà membre de la Commission Pontificale Centrale pour l'Art Sacré, inspirait l'action d'une première commission diocésaine. Beaucoup d'églises lui doivent un heureux nettoyage. Il nous faisait sentir l'inconvenance d'une camelote de bazar. L'épuration commençait, les murs retrouvaient le calme de leurs grandes surfaces et les piliers leur élan. Mais ses nombreux anciens élèves lui gardent, peut-être, plus de gratitude encore pour les magnifiques projections qu'il leur offrait des œuvres des premiers siècles chrétiens de Rome et de l'Italie du Nord. N'est-ce point au fécond souvenir de telle image ravennate que nous devons d'être aujourd'hui sensibles à la puissance d'exaltation des vitraux de Léger ?

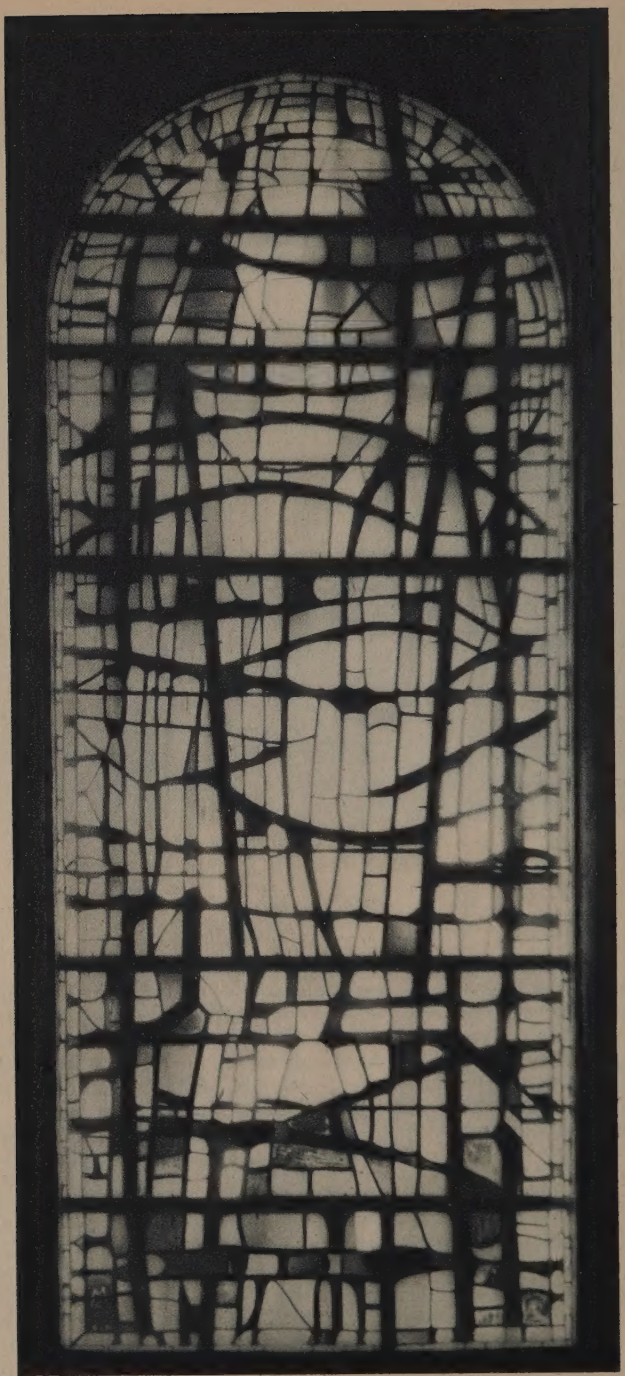

Les Bréseux

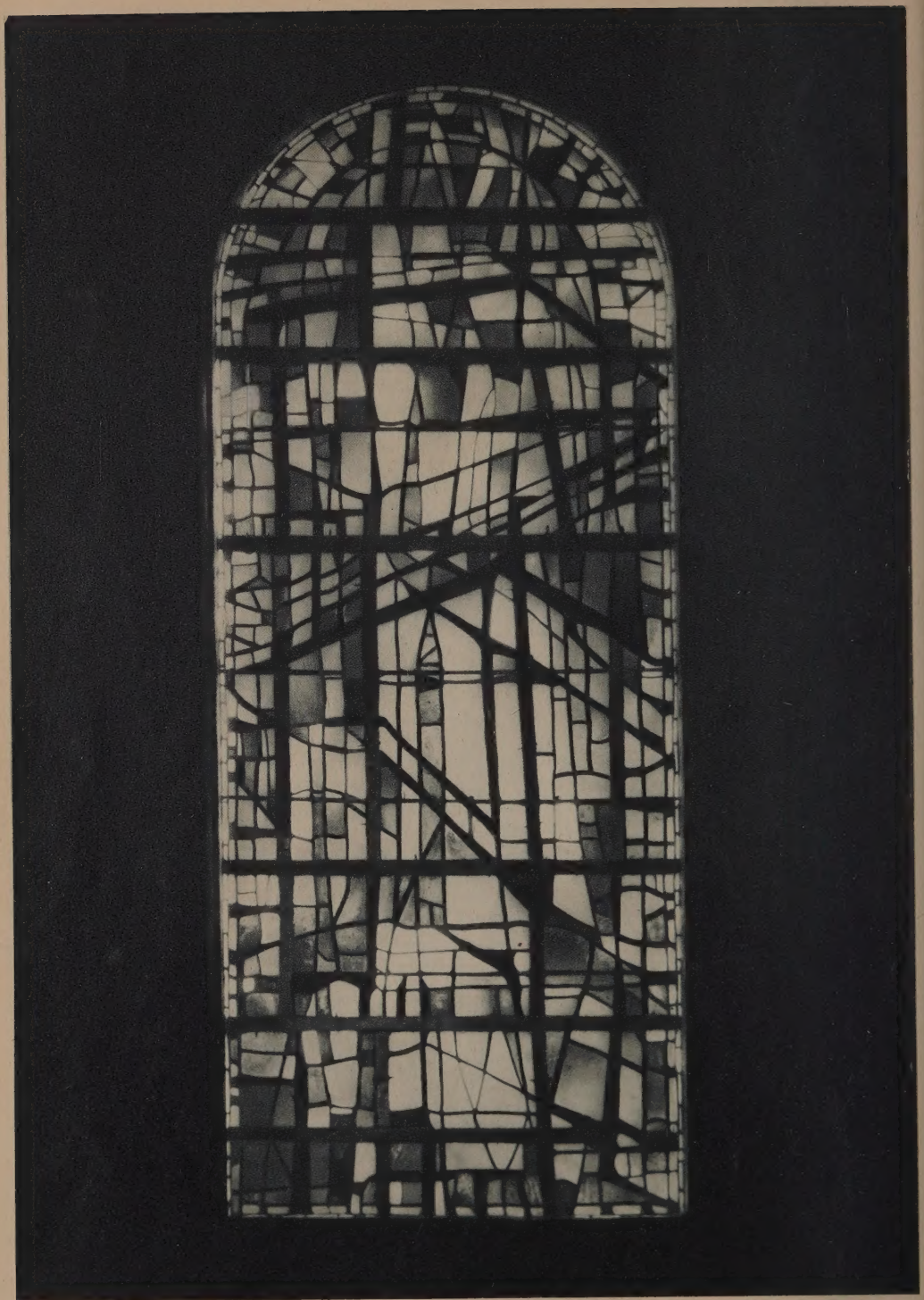

Les Bréseux

Besançon.

3. Dans quel esprit travailler ?

Depuis 1946, la C.D.A.S. a tenu onze séances. Certes, elle ne se flatte point qu'aucun travail n'ait échappé à son contrôle. C'est une tristesse de penser à ces milliers de mètres carrés de vitraux qui ont été posés dans les années 1947-1950, avec une rapidité et une discrétion également déconcertantes et qui ont gaspillé en œuvres quelconques ou franchement mauvaises, les indemnités de la Reconstruction et les dons des fidèles. Aux portes mêmes de Besançon, une petite église qui eût pu être charmante, est abîmée par les verres les plus désaccordés qu'il soit donné de voir. Compterons-nous, dans nos églises ou le long de nos routes, de pierre, de fonte ou de plâtre, les statues insignifiantes qui veulent dire à la Vierge, la fidélité des paroisses comtoises.

Du moins, la C.D.A.S. a-t-elle eu à connaître des travaux nombreux déjà et importants. Pour bien faire saisir l'esprit dans lequel elle les a examinés, il faudrait sans doute pouvoir montrer en face de ceux qu'elle a acceptés, quelques échantillons de ceux qu'elle a rejetés. Dans la situation présente, une action qui se veut efficace, ne peut être que sévère. C'est la partie pénible, douloureuse souvent de notre tâche. Elle nous oppose à des confrères estimés ou à des artistes pour qui nous avons une pleine sympathie. Il ne nous a

Cathédrale de Besançon.

pas paru possible de nous dérober. Biaiser, fléchir sous de vains prétextes d'opportunité locale, par fausse sentimentalité, ou tout simplement pour avoir la paix, nous semblerait trahir la mission que notre archevêque nous a confiée.

Ainsi devions-nous écrire à un architecte : « Vous voudrez bien nous excuser si je vous parais brutal. La loyauté que nous vous devons nous interdit les ambiguïtés : vous seriez en droit de nous reprocher de vous laisser — fût-ce par des faux-fuyants — poursuivre une étude qui risque trop de ne pas aboutir. Vous comprenez d'ailleurs que votre personne n'est pas en cause. Notre volonté est réfléchie et bien arrêtée de sortir d'une situation qui est l'héritage de plus d'un siècle et dont vos deux tentatives si pleines de bonne volonté nous font encore mieux sentir combien lourdement et durement elle pèse sur l'imagination et la sensibilité des constructeurs d'aujourd'hui. »

Naturellement cette rigueur nous est souvent reprochée. On l'appelle parti pris, sectarisme. On y veut voir un mépris de « nos anciens », à tout le moins une méconnaissance de leurs efforts. Les récentes querelles ont assez montré les réactions violentes, passionnées que soulève tout ce qui touche à l'art religieux. On en vient à ressentir une œuvre neuve comme une offense personnelle...

Certains aimeraient à penser qu'il suffit à un projet de se présenter comme *moderne* pour obtenir notre agrément. En fait, si nous avons eu à rejeter quelques pastiches insipides des « styles anciens », nos sévérités ont porté le plus souvent sur lesdites œuvres « modernes ». Elles commencent à affluer. Faut-il encore citer le procès-verbal de nos séances ? « Nous avons été plus résolus à écarter les projets de décoration de... Sa volonté de modernité nous paraît se satisfaire trop facilement et user de procédés qui pour être *modernes* ne présentent pas des qualités nettement supérieures à celles des poncifs saint-sulpiciens ou académiques. » Il est assez facile de distinguer « l'ancien » du « moderne », ou de reconnaître dans une œuvre l'influence de Léger ou Matisse ; il l'est beaucoup moins de discerner, dans le moderne comme dans l'ancien, l'œuvre authentique, humble peut-être, mais sincère, de qualité vivante et durable.

Pouvons-nous espérer que nos choix n'ont pas été dictés par les préjugés d'un esthétisme orgueilleux et frivole, ou par les étroitesses d'une intolérance outrancière ? Qu'en jugent ceux qui sont avertis : pour la construction de nos églises, si nous avons fait appel à Le Corbusier, nous avons soutenu Lods et accepté Novarina, Dumas et Gauthier. Notre accueil paraît très largement ouvert. Pareillement, on trouvera chez nous des vitraux de Jacques Bony, de J. Le Chevallier, du Père Couturier, à côté de ceux de Manessier, de Léger ou de la mosaïque de Bazaine. Nous avons pensé que chacune de ces œuvres, pouvait, au niveau qui est le sien, servir dignement le culte chrétien. Le culte du Dieu vivant et non pas le service idolâtrique d'une abstraite beauté qui nous importe assez peu.

La tâche d'une commission d'Art Sacré serait facilitée, si l'on comprenait son rôle. On lui demande de choisir elle-même la couleur d'un badigeon ou de trouver le meilleur emplacement pour que la statue en plâtre de saint Renobert ne perde rien de son lustre. Et pourquoi pas de

Nancray (J. Olin).

faire sa statue? Nous répondons parfois à ces demandes et nous avons sans doute tort. Il importerait davantage que nous soyons appelés à préciser le travail, définir l'esprit dans lequel on entend le mener et à chercher alors l'homme le plus qualifié pour l'entreprendre. La *Voix Diocésaine* de juin 1948 le rappelait : « On ne saurait reprocher à nos confrères d'ignorer les artistes (qualifiés pour nos églises). Si nous avons reçu au Séminaire quelques notions d'archéologie, la plupart d'entre nous n'ont eu ni le temps ni l'occasion de s'initier aux formes vivantes de l'art contemporain... Là, précisément, serait le rôle utile d'une commission d'Art Sacré : non point fournir des recettes ni dresser elle-même les plans et les maquettes, mais rapprocher nos confrères des vrais artistes, les aider à discerner celui qui paraît apte à sentir et à réaliser un programme donné. »

Pratiquement cela suppose que la C.D.A.S. soit consultée avant même l'élaboration des projets. Moins nombreux seraient alors les refus toujours si pénibles pour l'auteur d'un projet et ses répondants et les rapports avec nos confrères s'établiraient sur un plan de franche et intelligente collaboration. Nous voudrions pouvoir invoquer le témoignage des prêtres avec qui nous avons préparé les œuvres les plus intéressantes. Ensemble nous avons précisé le programme, cherché les solutions possibles aux divers niveaux de qualité, d'exigence, d'audace, rassemblé et critiqué une documentation sérieuse. Alors nos confrères pouvaient assumer librement les responsabilités d'un choix qui les engageait, peu ou prou, hors de la banalité sans histoires. Jaloux de leur liberté, en bons Francs-Comtois, ils n'ont pas eu apparemment l'impression d'être brimés. Notre concours leur offrait plutôt les moyens de leur liberté, s'il n'est vraiment de libre choix que dans la lucidité d'un jugement bien informé.

Nous avions parlé des églises de Metzger et de Baur à un confrère qui lui aussi doit bâtir. Mais, comme il ne pensait pas qu'il pût honnêtement se faire une opinion en cette matière, sur les rapports d'autrui ni même à la seule vue de photographies, nous étions partis pour Bâle. Au retour, il disait sa joie de la journée et en tirait la conclusion : « Pourquoi vous fatiguez-vous à des discours qui ne convaincront personne? Organisez des cars. » Qu'est-ce dire, sinon exprimer le souhait que, par-delà les discussions si souvent déplaisantes, nous facilitions l'informa-

Maiche (Le Moal).

Valloreille.

tion directe, personnelle de nos confrères, par la vue des œuvres et quand il se peut, par le contact des hommes. Ce serait le plus positif, le plus fructueux et sans doute le plus sûr des contrôles. Ce serait contrôler la source.

Les obligations des membres de la Commission d'Art Sacré n'en deviennent que plus urgentes. Ils devront entretenir, développer leur information pour leur propre compte et cela réclame des voyages, du temps et de l'argent surtout pour qui vit en province. Ils exerceront leur jugement et pratiqueront une sévère critique mutuelle. Ils ne croiront pas qu'il soit aisé d'unir rigueur et ouverture d'esprit, de se garder libres des entraînements de la mode aussi bien qu'insensibles au faux prestige des règles et des formes mortes. Pour la modestie, leurs bévues et les années, s'ils sont sincères, la leur apprendront.

4. *L'Ancien*

L'INVENTAIRE photographique des objets anciens que prévoyait l'ordonnance épiscopale n'a pas été entrepris avec ampleur et méthode. Nous avons bien essayé d'inviter les grands séminaristes à ce travail, en les munissant d'un questionnaire précis que leur expliquèrent M. le chanoine Quinnez et M. Piquart, alors bibliothécaire de la ville et membre de notre Commission. C'était trop présumer de leurs possibilités. Pratiquement cet inventaire veut quelqu'un d'exercé, qui lui donne tout son temps et dispose des ressources nécessaires. Ce travail reste *urgent*, s'il en faut juger par le nombre des brocanteurs pendus aux sonnettes des presbytères.

Du moins, avons-nous à signaler les fructueux efforts de plusieurs membres de notre Commission. M. l'abbé Ferry, après de longs mois de prospections, a publié un riche album sur « Les Vierges Comtoises ». Photographies et commentaires attirent l'attention sur des œuvres méconnues et les font aimer. L'abbé Ferry poursuit d'ailleurs ses recherches et il pourrait aujourd'hui nous présenter de nouvelles pièces excellentes. Il espère que son titre récent de Conservateur des objets classés pour la Haute-Saône lui permettra d'organiser un travail méthodique et complet.

Souhaitons à M. Tournier, architecte, de trouver, lui aussi, un éditeur pour le livre qu'il tient prêt sur les églises de Franche-Comté. Quel bienfait pour nous tous, de les étudier à sa suite, d'en rapprocher les plans qu'il a patiemment relevés, d'en comparer les éléments grâce à de nombreuses photographies, d'en décrire l'évolution. Nous ignorons presque tout sur ce point.

Le Chanoine Quinnez

LE domaine de M. le chanoine Quinnez s'étend à tout le passé artistique comtois. Jeune vicaire à la cathédrale de Besançon, il rédigeait, pour le bulletin paroissial, des notes sur les tableaux de cette cathédrale. Entre les deux guerres, il a la charge d'un faubourg ouvrier de la ville ; curé sans

église, il doit bâtir dans les conditions les plus pénibles. Malgré cette double tâche, il garde assez de courage et de liberté d'esprit pour publier des compléments au précieux Dictionnaire des Artistes et Ouvriers d'Art Comtois de Brune.

Depuis 1941, il appartient au chapître. Chanoine titulaire employa-t-il jamais plus studieusement les loisirs de son canonicat! En hiver, il fouille les archives départementales et le riche fonds de la bibliothèque municipale. Il retrouve le souvenir de mille bons ouvriers de chez nous, débrouille leur généalogie, précise les dates, découvre les marchés, identifie les œuvres. La belle saison le verra, marcheur infatigable, sur les chemins de la vallée ou du haut plateau. Vif, prompt à s'émerveiller, notant, mesurant, photographiant, il dresse l'inventaire de deux ou trois églises dans sa journée. (Photos pages 7, 14, 16, 17, 18.) Les renseignements les plus précis s'entassent dans son fichier. Personne, pour l'heure, ne connaît aussi bien nos peintres, nos menuisiers, nos orfèvres. On croyait disparue l'ancienne orfèvrerie religieuse comtoise, il en compte plus de quatre cents pièces, du XV^e^ à la Révolution et la liste s'allonge sans arrêt.

Le chanoine Quinnez consent trop rarement à tirer de sa riche documentation quelque communication pour les sociétés savantes locales ; mais tout chercheur peut y puiser librement. Plusieurs diplômés de l'Ecole du Louvre lui doivent beaucoup et quand quelque musée américain s'adresse à lui pour identifier des pièces d'orfèvrerie, il en reçoit une réponse immédiate.

C'est un enchantement d'accompagner le chanoine Quinnez dans ses expéditions. On ne peut plus que se réjouir avec lui de la découverte d'une signature au bas d'un tableau, on éprouve une même fièvre à chercher un poinçon, on se désole de ne le déchiffrer qu'imparfaitement. On se prend à flatter avec gourmandise un vieil argent, à caresser le galbe d'une moulure. La bonhomie du chanoine lui donne l'audience du clergé ; sa fonction de Conservateur des objets classés pour le Doubs renforce son crédit. A combien de confrères a-t-il donné conscience du prix des fragiles trésors de bois ou de métal confiés à leur garde! S'il essaie d'éclairer et d'avertir des grands séminaristes, ses convictions s'imposent à cet auditoire redoutable. N'y voyez pas seulement passion d'archéologue ; sachez reconnaître l'émotion du prêtre qui se plaît à répéter après Emile Mâle que ces vieux objets sont beaux d'avoir été tant aimés.

Frambouhans.

5. *Rajeunissements*

Fin mai 1946, M. l'abbé Girard examine devant la petite église de *Longeville*, la maquette de teintes que lui propose Jacques Bony. Il est quelque peu surpris... Mais pourquoi pas? Ce vert franc du mur de fond, c'est celui des arbres et des prés tout proches ; toute la limpidité du ciel de mai se retrouve dans le bleu des murs et ces ors disent la joie glorieuse des moissons. Oui, pourquoi toutes ces couleurs qui font la beauté du monde autour du village, ne se retrouveraient-elles pas, spiritualisées, dans le sanctuaire? — Un vieillard, le doyen du village s'est approché. Il interroge : « C'est ainsi que vous voulez repeindre notre église? — C'est possible. Nous discutons la chose. — Ah!... dans mon jeune temps, c'est comme cela qu'elle était déjà. » De fait, sous l'épaisse couche brune des retables, on découvre les gris chantants du XVIII^e^ siècle. C'est dit, et Longeville sera la première d'une série de plus de trente églises traitées selon ce même parti franchement coloré.

En effet, c'est une de ces petites églises de style classique campagnard si fréquentes dans notre province. La guerre de Dix ans et celles de la conquête ont accumulé les ruines au XVII^e^ siècle. La fin de ce siècle et le siècle suivant seront en Franche-Comté une période d'intense construction. Aussi, la majorité de nos églises, avec leur clocher en forme de casque si particulière, remonte à cette époque (page 3). Jusqu'à la Révolution, une pléiade d'excellents artisans les meublent d'opulents retables (pages 4, 5, 7), de boiseries, de chaires, de confessionnaux chargés de rinceaux.

Depuis lors, hélas! les vers ont inlassablement rongé et les hommes, selon les caprices de la mode, ont défiguré ou détruit. La paroisse d'*Oye et Pallet* mérite d'être félicitée ; pour sauver de la pourriture complète un retable signé du comtois Gagelin, elle n'a pas reculé devant la dépense d'importants travaux de restauration.

Plus irrémédiables souvent les dégâts des hommes. On ne retrouvera pas la statue vendue ou brûlée. Les obstacles qu'opposent les préjugés sont-ils plus faciles à surmonter? Depuis soixante-dix ans règne dans notre diocèse *le dogme du bois naturel*. Sous prétexte que rien n'est plus beau, on a décapé, sans discernement, les ensembles que le XVIII^e^ avait conçus et réalisés dans une polychromie légère où les ors chantent allègrement. Et comme le travail de vrai décapage est

Mercey-le-Grand.

long, pénible, trop souvent on a tout recouvert d'une lourde teinte brune qui tue les délicats motifs sculptés et assombrit tristement nos églises. On a multiplié sans remords ce faux bois, puisque c'était au nom du vrai bois !

Ce préjugé ne cache-t-il pas une instinctive peur de la couleur ? Comme si des couleurs, même claires, même très vives, pourvu que l'accord en soit juste et paisible, ne pouvaient favoriser la prière. La joie serait-elle à bannir de nos cœurs chrétiens ? Ceux qui ne veulent voir dans nos églises que le lieu d'une morne résignation, auraient-ils raison ? Bien avant le XVIII^e siècle, de grands créateurs avaient accueilli la couleur sur le portail de Notre-Dame de Paris, sur les murs et les piliers de Saint-Savin, sur les marbres eux-mêmes du Parthénon.

Nos réalisations sont plus humbles. Il est assez difficile, d'ailleurs, sans les voir, de sentir toutes les possibilités que la couleur nous a offertes pour le rajeunissement de nos églises.

Ce que Jacques Bony avait commencé à Longeville, il l'a poursuivi à Poyans, à Blamont, à Noidans-lès-Vesoul, à Cernay, dans la chapelle des Sœurs de la Charité à Besançon, à *Neuville-lès-La Charité*. (P. 6). Les voisins de ce dernier village ont eux-mêmes demandé que leur église de Bourguignon soit restaurée selon ce même parti. Demain s'ouvriront les chantiers de Germigney, Choye et Audeux.

Nous avons appelé d'autres peintres à ce travail. La meilleure réussite de Janik Rozo est sans doute l'église de Montjustin dont il a bien senti et servi la robuste sobriété. Jean Olin a accepté la responsabilité de plusieurs chantiers ; quatre sont réalisés : Esprels, Saône, Beurre et Nancray. En tous, il apporte le sens d'une couleur tout à la fois intense et recueillie. *Nancray*, par exemple, laisse une impression très profonde. M. le Curé et ses paroissiens ont sacrifié un énorme Chemin de Croix et des plâtres de toutes dimensions qui se dressaient au hasard, sans ordre. Ils n'ont gardé que le crucifix et quelques honorables tableaux du XVIII^e siècle. Hélas ! il était plus difficile de déposer les détestables vitraux que la maison Benoit de Nancy a placés il n'y a que quelque quinze ans ! Et voilà que la couleur de Olin réalise ce miracle d'en assourdir la cacophonie. L'harmonie d'ensemble est faite d'un vert frais et violet très léger à quoi se mêlent dans les retables d'éclatantes surfaces de rouge de Venise. L'ensemble est très réussi (page 13). Un Chemin

Audincourt.

de Croix de Olin, très discret, complétera prochainement cette église.

Les dimensions de l'église de *Maîche* posaient à Jean Le Moal un problème difficile. Les murs étaient peints d'un vert sombre et acide, sur quoi courait une profusion de rinceaux en faux or ; un Chemin de Croix assez méchamment peint et tout un bazar de statues les encombraient. Ici encore on a presque tout enlevé. On ne regrette plus que deux vitraux du XIX^e^ siècle trop sombres, deux confessionaux récents et les portes rembourrées du tambour. Le Moal a fait jouer finement le gris des piliers sur le blanc doré des murs. Un ton plus soutenu — jaune rose — souligne les chapiteaux et la frise. Le retable se détache blanc et or, sur un fond bleu. Cette église a retrouvé son ampleur, sa lumière, sa gloire (page 15). Et s'il n'est pas certain que l'intervention de la C.D.A.S. ait été souhaitée bien chaudement dans ce cas, du moins l'unanimité s'est-elle faite devant les résultats. Les Maîchois sont fiers de leur église. Jean Le Moal a également restauré l'église de *Dampierre-sur-Salon* et dessiné pour elle un carton de tapisserie. Il prépare des plans pour Belleherbe.

Nous avons longuement insisté sur ces rajeunissements, non pas que d'autres essais n'aient été tentés valablement et avec succès en d'autres directions, mais parce qu'ils représentent quelque chose de plus neuf. Ce n'est pas, d'ailleurs, une solution universelle et *c'est toujours un parti difficile.* La C.D.A.S. en donnait très tôt avertissement par l'organe de *La Voix Diocésaine :* « Ce parti n'offre pas une recette indistinctement applicable. D'abord c'est une question d'architecture, de style, de dimensions, d'esprit surtout à sentir et discuter en chaque cas particulier. Secondement, là où ce parti est possible et indiqué, sa réalisation reste délicate. Tel ou tel projet que la commission avait cru pouvoir approuver, mais dont la réalisation ne satisfait pas entièrement, rappellerait, s'il en était besoin, à la prudence la plus exigeante. »

Il faut faire appel à *un coloriste sûr* et qui ait le sens architectural. La réfection d'une église pose des problèmes difficiles et Dieu mérite bien qu'on fasse pour lui, le cas échéant, la dépense que les directeurs de théâtre consentent pour l'agrément de leurs clients.

On surveillera aussi l'exécution avec soin.

Audincourt.

J. Bony nous avait donné pour Noidans-lès-Vesoul une de ses meilleures maquettes. La réalisation cependant déçoit et reste discutée, car un contremaître trop pressé et qui ne sentait pas la couleur a traduit des gris avec reflet vert plein de finesse par un plat vert d'eau ; tout l'ensemble en est affadi.

Par contre nous devons dire notre satisfaction à un entrepreneur, M. Barras, de La Vèze, et à ses deux fils. Leur amour du beau travail, leur conscience qui leur fait interrompre le chantier pour faire venir de Paris la poudre qu'ils ne trouvent pas sur place, leur docilité et leur sensibilité en ont fait les exécuteurs les plus souples et les plus exacts de plusieurs maquettes de Olin et J. Bony. C'est merveille que leur joie à faire vivre sur les murs de beaux accords et l'épanouissement que leur procurent à eux-mêmes ces travaux plus étudiés. Les contacts que nous avons eus avec d'autres ouvriers nous persuadent d'ailleurs que ce serait tôt fait de réveiller chez beaucoup leur goût et leur native finesse.

6. *Audincourt et Les Bréseux*

POUR le Sacré-Cœur d'Audincourt l'initiative du choix de l'architecte Novarina revient à M. l'abbé Prenel, curé de la paroisse. Tout en l'accompagnant de quelques observations, la C.D.A.S. ne pouvait que donner son approbation à un projet qui, sans promettre une œuvre décisive, se recommandait par une simplicité de bon aloi. (L'Art Sacré, nov. 1951).

Pour la décoration, une première série de projets fut rejetée par les paroissiens et leur curé, comme par les représentants de notre Commission. C'est alors que M. Novarina s'en remit au père Couturier. A une demande de celui-ci, Mgr l'Archevêque fit répondre qu'il acceptait en principe les noms proposés de Léger, Miro et Bazaine, mais réservait son approbation définitive après la discussion des esquisses par la C.D.A.S.

Les esquisses furent présentées dans la séance du 20 janvier 1950. L'accord s'établit immédiatement sur celles de Léger. Les Instruments de la Passion du Christ offraient un thème accordé à la manière du peintre ; il le traite avec grandeur, avec une force saine et populaire, sans contorsions. Les fidèles, pensions-nous, s'y retrouveraient aisément.

Partant de la nature, non pas pour en reproduire l'image, mais pour lui demander de purs signes sensibles qui prennent forme et se composent sous l'exigence de l'émotion personnelle du peintre, le projet de Bazaine laissait plus perplexe. Il nous proposait une composition où sur un fond gris bleu s'écrivaient les rythmes véhéments d'une eau, symbole de la grâce qui emporte tout, sur laquelle se reflétaient en taches rouges et dorées, les plaies glorieuses du Christ. Il était difficile de rester longtemps insensible à l'intensité de cette méditation picturale sur le Sacré-Cœur. Aussi les membres de la C.D.A.S., quelles que fussent les préférences personnelles d'un certain nombre d'entre eux, approuvèrent-ils la réalisation de ce projet.

En fait, dût-on penser que l'immense mosaïque, mi-figurative, mi-abstraite, est d'un abord difficile, qu'elle n'est point portée par un cadre architectural assez ferme, qu'une lumière trop dure, reflétée par le sol trop blanc, la contrarie, il reste que c'est un morceau d'une indéniable grandeur spirituelle et qu'elle est bien, selon le désir du peintre « un appel, un appel joyeux et fort comme la rivière en été ». Que l'on songe à l'attirance de l'eau sur les jeunes de nos villes! *Vidi aquam...*

Audincourt.

Les vitraux dépassent la promesse des esquisses. Le dessin fort, direct, dru de Léger, l'éclat de ses couleurs pures dans la riche matière de la dalle de verre créent de puissante formes. Ils donnent une impression de santé robuste ; ils excluent les complications et les étroitesses de la sentimentalité; la respiration et la prière s'en trouvent élargies. Comme l'on comprend que la population ouvrière les ait immédiatement et pleinement adoptés. Et de même ces ingénieurs du voisinage qui désormais reviennent chaque dimanche assister à la messe, au Sacré-Cœur d'Audincourt, de préférence à leurs propres églises.

Le chœur ne donne pas encore satisfaction. Mais Léger travaille à une grande tapisserie blanche et noir sur le thème de la Vigne et du Froment. Enveloppant l'autel elle fera disparaître la porte de la sacristie et les escaliers de la crypte. L'autel reprendra alors sa grandeur sacrée. Les cathédrales non plus ne se sont pas faites en un jour. (Premier dessin pour la tapisserie page 21).

C'est au courage de M. l'abbé Comment, curé de l'humble village des Bréseux, que l'on doit, l'*Art Sacré* l'a déjà dit, l'entrée dans une église de la première grande œuvre « non figurative » : les six vitraux d'Alfred Manessier. On a parlé trop tôt de ces vitraux. Chaque vitrail n'a pris son sens et trouvé sa vraie lumière qu'à l'achèvement de la série. Il était nécessaire aussi, pour les bien entendre, que les murs désencombrés, nettoyés, fissent silence autour d'eux. Car leur langage est discret. Il s'agit moins de quelque chose à voir que, selon le rêve de Claudel, d'une atmosphère lumineuse, spirituelle à respirer ; ou encore d'un chant intérieur, méditatif, à percevoir dans la subtile orchestration de la couleur. On n'entrera pas dans cette église en visiteur pressé de juger, mais d'abord on s'agenouillera. L'art de Manessier requiert l'accommodation du regard et de l'âme dans le recueillement. C'est sa grandeur (pages 8, 9, 10).

7. Églises nouvelles.

Le diocèse de Besançon vient d'ouvrir ou se prépare à ouvrir les chantiers d'une vingtaine d'églises. Quelques-unes sont à relever des ruines de la guerre ; la plupart, à Besançon, à Belfort ou dans la région industrielle de Montbéliard, sont réclamées par les besoins d'une population croissante.

Mgr l'Archevêque a voulu intéresser tout son diocèse à cette œuvre importante. « Nous voudrions, écrivait-il dans une lettre publique du 23 décembre 1951, développer chez tous, prêtres et fidèles, ouvriers, employés, patrons, le sentiment d'une solidarité fraternelle agissante entre les membres de cette grande famille spirituelle qui s'appelle le diocèse. »

Les Francs-Comtois répondent avec foi et générosité à l'appel de leur archevêque. Comment la C.D.A.S. s'associera-t-elle à ce mouvement diocésain? Sous peine de trahir tant de sacrifices, elle ne peut, semble-t-il, que se montrer plus exigeante et plus prudente encore qu'à l'accoutumée. L'exigence la plus haute coïncide d'ailleurs avec la prudence la plus avisée. Les projets que présentent ici MM. Dumas, Gauthier et Lods permettront aux lecteurs de juger eux-mêmes dans quelle voie s'engage la première tranche des travaux. Soutenu sans faiblesse, avec discipline, semblable effort portant sur vingt chantiers, ne serait-il pas des plus prometteurs?

STE-CROIX DE SOCHAUX

M. LODS, Architecte D. P. L. G.

Ce projet ne considère pas l'église en elle-même, mais comme l'élément principal autour duquel s'articuleront les diverses annexes qui constitueront ensemble le centre paroissial (page 24).

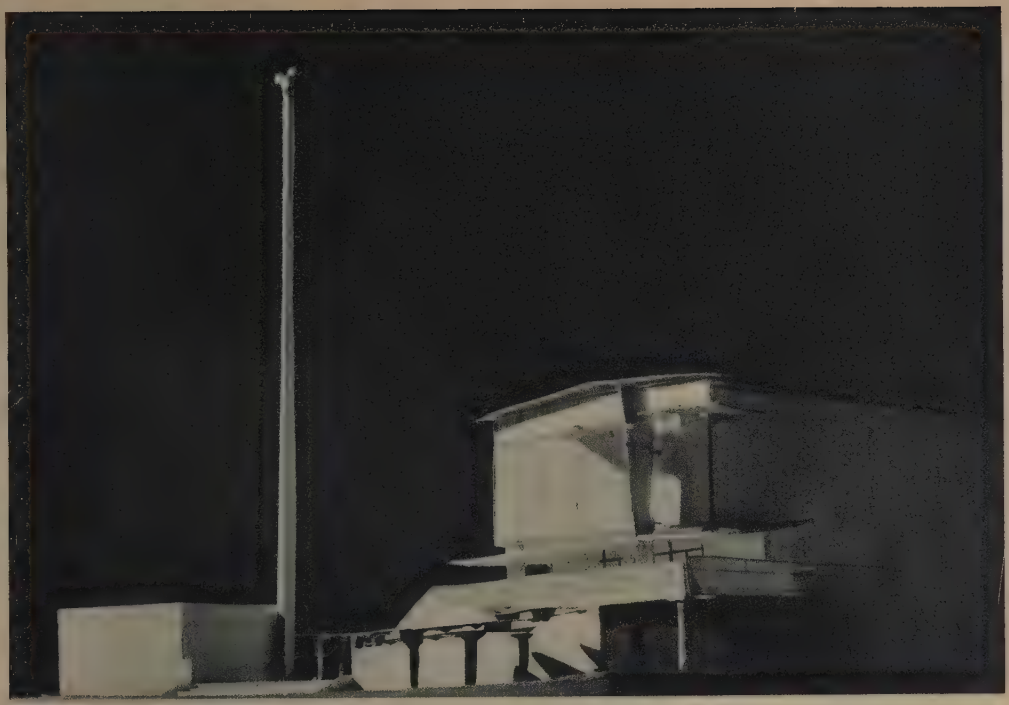

Sainte Croix de Sochaux.
1. Première maquette.
2. Projet définitif.
J. Benf. Arch. D.E.S.A. collaborateur.

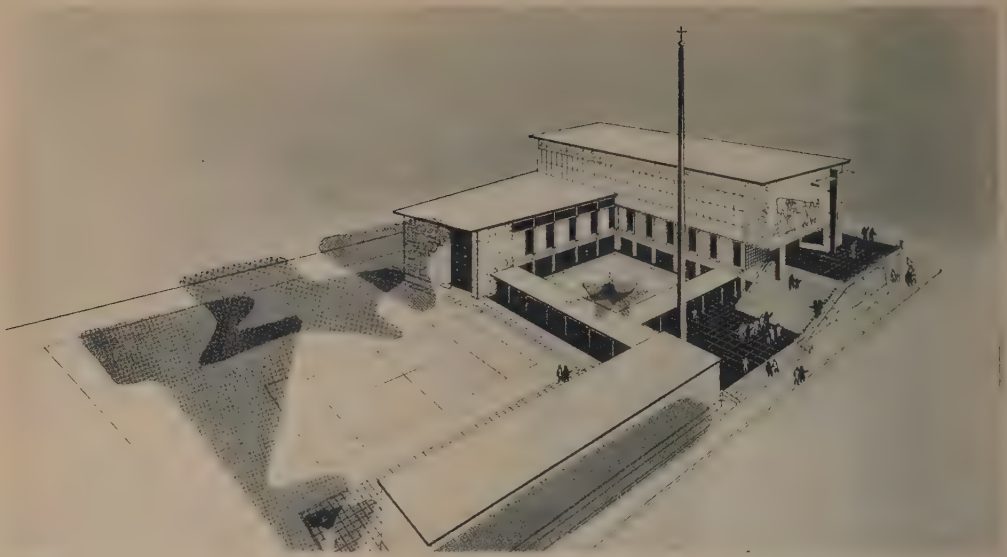

Sochaux.

Les deux niveaux marquent nettement la séparation entre le sacré (l'église proprement dite) et le profane (les services et les installations culturelles ou de loisir).

L'église est précédée d'un large parvis accessible par d'amples emmarchements. Un narthex marque l'entrée de la nef et communique avec le baptistère. Un escalier conduit à la tribune. En appendice sur la grande nef s'ouvre une chapelle secondaire qui, grâce à des cloisons dépliantes, peut augmenter le volume de l'église les jours de fêtes. Cette chapelle peut servir de chapelle de semaine et de chapelle d'hiver.

Au rez-de-chaussée sont groupés les divers services annexes de l'église ainsi qu'une salle des fêtes (réunions, théâtre, cinéma). Toute cette partie s'ouvre sur un patio servant de liaison avec le terrain de jeux et de sports pour lequel un bâtiment spécial est prévu (vestiaires, douches, salles d'exercice, etc.).

Ainsi l'Eglise n'est plus simplement un Temple où les chrétiens viennent adorer Dieu, mais un véritable centre missionnaire non seulement spirituel mais aussi culturel et social.

ÉGLISE SAINTE-JEANNE-D'ARC A BELFORT

MARCEL LODS. Architecte D. P. L. G.

Les constructions s'articulent en trois volumes distincts correspondant aux données du programme : 1) l'église proprement dite, dont la nef doit accueillir 700 personnes ; 2) le bâtiment des sacristies et salles de catéchisme ; 3) la cure.

Le respect des règles liturgiques et de l'exposition solaire la meilleure, les différenciations nécessaires à établir entre les parties publiques et privées, profanes et sacrées ont amené à choisir le parti.

Une recherche particulière a été faite sur l'éclairage de la nef — l'ambiance spirituelle d'une église dépend en effet beaucoup de l'éclairage, de son principe et de son dosage ; les deux autres facteurs étant les proportions et la texture des matériaux.

Le principe de l'éclairage orienté, à source éclairante non visible par les fidèles, dont l'idée n'est pas neuve et dont la réalisation la plus ancienne est sans doute celle du réfectoire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, a été appliqué dans ce projet.

Dans la nef, les vitraux sont intercalés entre des lames verticales porteuses, réalisées en béton armé bouchardé. Dans le chœur, l'éclairage est assuré d'une part par des vitraux de petites dimensions et de formes symboliques, noyés dans le béton ; d'autre part, par deux pans de verre allant du sol au plafond qui amènent une lumière intense sur l'autel sans que la source en soit cependant visible.

L'esthétique de l'église découle du mode de construction. La travée courante, vue en coupe, est constituée par des demi-portiques encastrés, reposant sur des lames porteuses.

Trois portiques spéciaux assurent le contreventement, la façade est l'expression de l'un de ces portiques jaillissant directement du sol.

La tribune d'étage, accessible par l'escalier partant du narthex, déborde sur le parvis qu'elle abrite et couvre le narthex.

Belfort. →

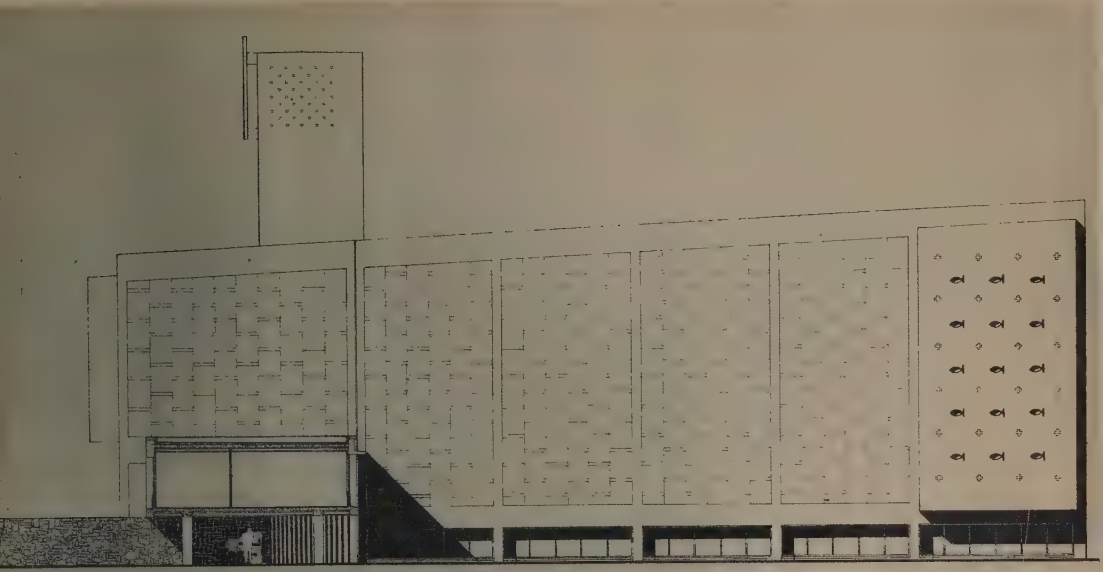

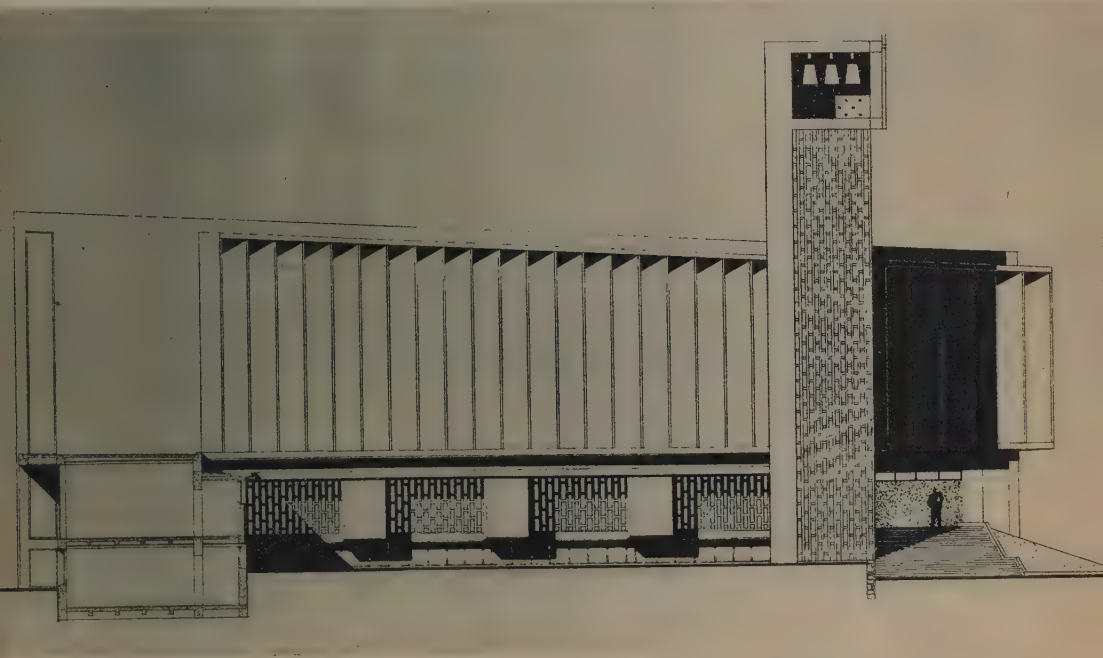

M. Lods. Belfort. Façades latérales.
A. Rivierre, Arch. D.P.L.G., collaborateur.

Notes sur l'Église de Bethoncourt

BETHONCOURT ne possède pas d'Eglise depuis... toujours. Une misérable baraque permet de célébrer les offices devant les quelque 300 fidèles, pour la plupart ouvriers de l'usine de textile installée au début du siècle.

Le terrain donné à la paroisse s'étire entre le chemin montant au cimetière au sud, et la cité d'habitations de l'usine au nord.

Le projet prévoit l'aménagement de ce terrain et la construction du presbytère près de la route nationale et de l'Eglise. L'Eglise est construite sur un soubassement comportant deux salles de catéchisme, une salle de conférence, les vestiaires, dépôt, chaufferie, nécessaires à la vie du centre paroissial. L'utilisation des dénivellations du sol a permis de placer ces annexes en contrebas du chemin pour les rendre moins visibles quoique très accessibles. La partie du terrain précédant l'Eglise sera aménagée en esplanade en partie plantée, pour créer une zone calme où pourront également se déployer les processions et cortèges. La partie supérieure du terrain sera utilisée en terrain de jeu.

L'Eglise est précédée d'un parvis un peu surélevé sur le chemin.

Elle comprend une nef principale pouvant recevoir 250 fidèles, avec le maître-autel placé de manière que la messe puisse être célébrée soit le dos au peuple, soit face au peuple. La table de communion, la chaire et un espace libre pour un reposoir délimitent le Sanctuaire.

Un jubé (ou un arc triomphal) interviendrait aussi pour séparer l'espace réservé au sanctuaire dans le volume unique de la grande nef.

La maîtrise est placée près du sanctuaire et de plain-pied pour que les chanteurs très près des assistants les entraînent à joindre leurs voix aux leurs.

Latéralement, une chapelle d'hiver peut être ouverte sur la nef ou fermée par une cloison mobile en lattes de bois. Cette disposition permet l'utilisation de cette chapelle, soit pour les offices quotidiens dans un petit volume chauffé,

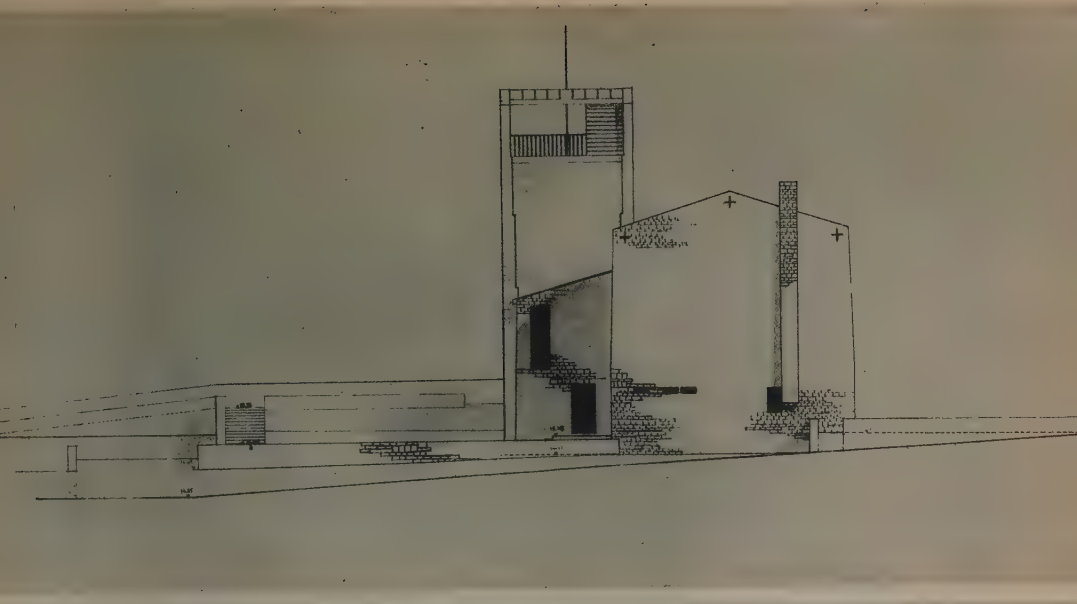

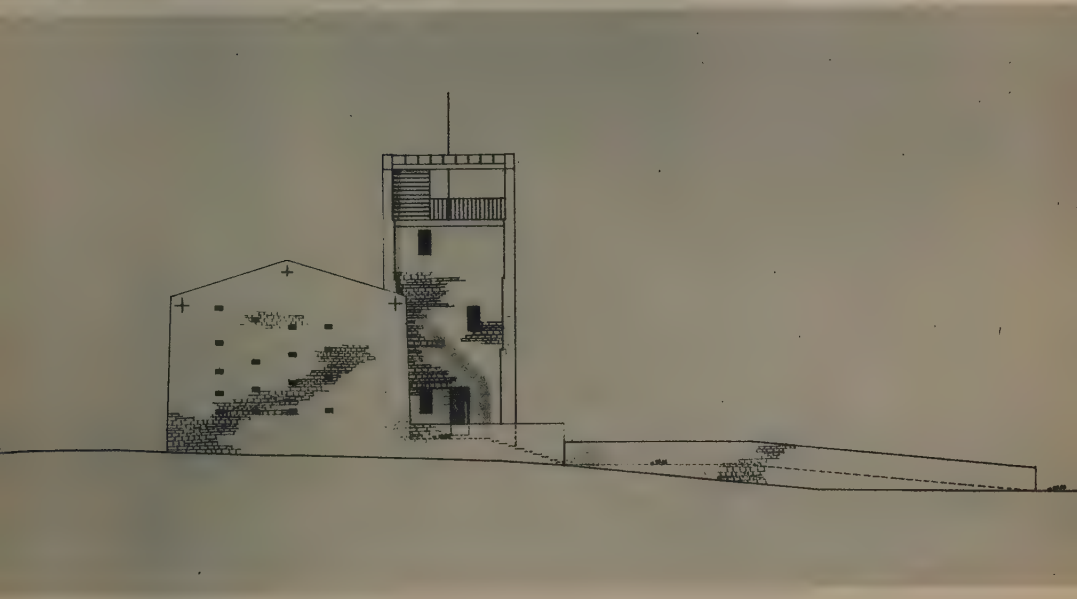

soit en annexe de la grande nef pour les cérémonies exceptionnelles. Le tabernacle est placé sur l'autel de cette chapelle. Enfin l'entrée est flanquée d'un clocher.

La réalisation de cet ensemble est étudiée dans un esprit de stricte économie poussée au maximum compatible avec la dignité de la construction. Dignité obtenue par la franchise des matériaux employés : pierre du pays en taille tranchée et charpente en bois, par la simplicité et, nous l'espérons, la pureté des formes et des proportions.

La grande nef sera badigeonnée en blanc et l'éclairage très atténué deviendra éclatant dans le sanctuaire grâce au grand vitrage de couleur placé à l'Est. La voûte sous la charpente, les bancs, la table de communion en bois ciré apporteront leur note chaude.

La chapelle d'hiver sera entièrement revêtue de bois pour créer une ambiance d'intimité et de chaleur.

Bien que disposant de très faibles ressources le curé de Bethoncourt vient de faire entreprendre les travaux par la main-d'œuvre bénévole trouvée chez ses paroissiens.

L'architecte, GAUTHIER.

Corcelles.

Jean Garneret, curé de Lantenne

Curé d'un des villages les plus humbles de Franche-Comté (et chargé encore d'une autre paroisse voisine), son presbytère défendu par une haie d'orties (ne serait-ce pas symbolique!) mais dans son bureau des centaines de livres : tout Claudel et Péguy, Ramuz et Pourrat, bien des ouvrages parus sur le folklore français et étranger ; enfin son fichier modèle, établi d'après ses enquêtes, la fiche analytique doublée d'une fiche descriptive : un dessin au stylo, d'une précision et d'une saveur extrêmes. Car c'est un savant et un artiste, ce curé vêtu d'une soutane inénarrable et parlant un langage imagé et populaire à force de vivre en contact étroit avec « ses gens ». Son fichier fit l'admiration des inspecteurs des Musées de France qui le chargèrent de mission pour constituer les collections ethnographiques du Musée Comtois au Palais Gravelle de Besançon. N'allez pas lui demander quand et comment elles seront présentées! Ici la science est comme l'art, sans entraves. A chaque présentation, on a la surprise, mais c'est une réussite, et Paris, le premier, applaudit.

A vrai dire, son cœur est ailleurs : dans sa chère abbaye de Corcelles tout près de Lantenne où s'élabore lentement et sans tapage, mais avec une ténacité bien comtoise, un Musée paysan. Cette ancienne abbaye transformée autrefois en ferme fut achetée avec les seules ressources que procurèrent au curé de Lantenne la vente de ses « fixés », peintures sur verre, dont il a repris la technique avec son style personnel d'un expressionnisme naïf et rude. Il vendit aussi des crucifix taillés ou gravés sur bois ; bref il pensa, pour une fois, à tirer profit de son talent et l'abbaye achetée fut restaurée d'après des vieux plans. Il reconstitua le logis des moniales, refit la toiture, dessina des vitraux d'une simplicité toute cistercienne et enfin, dans l'ancienne nef, disposa d'archaïques instruments aratoires, de vieilles voitures à foin, des traîneaux, etc. Il y a un an, dans l'ancien chœur réservé à l'art sacré, il célébrait la messe pour la première fois.

Tout fut accompli sans subventions, avec ses seules et maigres ressources, quelques dons amicaux et grâce au concours des paysans voisins. Et ceux-là mêmes qui, au début, hochaient la

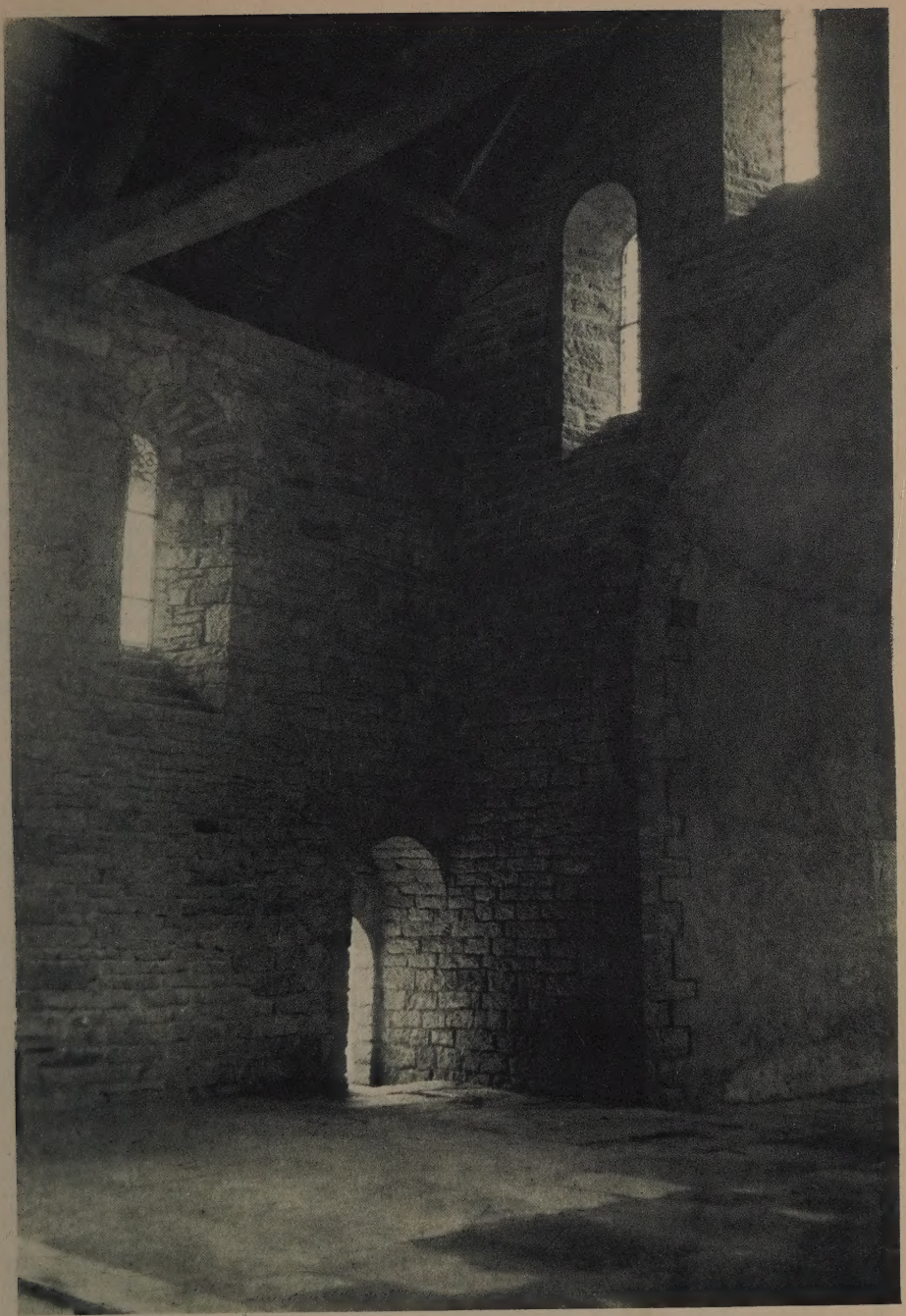

Corcelles.

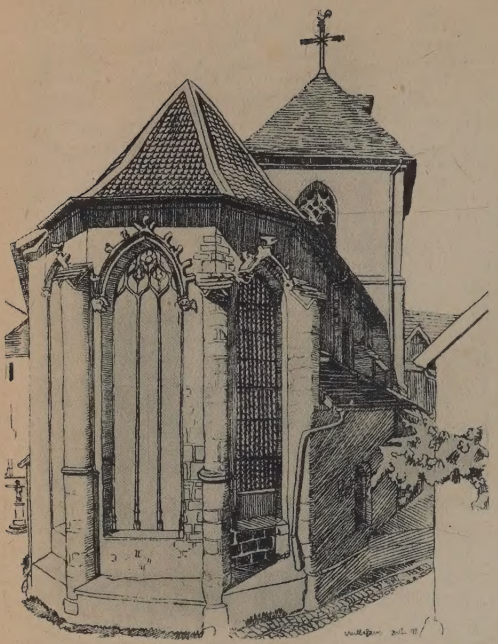

J. Garneret.

contraint le père Couturier, devons-nous rappeler les six grands vitraux qu'il a exécutés pour *la Chapelle des Missionnaires diocésains*, à École. Ce fut le premier travail important de ce genre et nous gardons beaucoup de gratitude aux Missionnaires qui nous ont fait confiance malgré tout. Il eût été si facile de refaire simplement les verrières précédentes que le bombardement venait de saccager et auxquelles certains pouvaient rester sentimentalement fort attachés. Mais... « l'aventure » fut tentée et les pères d'École sont aujourd'hui fiers et heureux de posséder ces six fenêtres; dans la somptuosité de la couleur vivent de hautes figures saintes qui unissent à la tradition baroque une vie intérieure profonde.

Cette œuvre a permis directement ou indirectement d'aboutir aux réalisations qui devaient suivre et il n'est pas inutile à notre propos, de signaler que souvent, depuis, les Missionnaires diocésains se sont employés avec succès à éclairer le clergé sur le sens de l'action de la C.D.A.S.

La Commission n'a eu qu'incidemment à connaître du grand ensemble de vitraux de J. Le Chevalier à la cathédrale de Besançon. Faut-il l'avouer?... Cette réalisation, (cependant honorable) après plusieurs années fait mieux sentir la difficulté d'un aussi vaste programme et souhaiter que les Monuments Historiques sachent à l'occasion, eux aussi, pratiquer la politique des « grands ».

tête en doutant, sont obligés de lui rendre justice.

Si l'on ajoute à ces travaux d'Hercule, la présentation annuelle d'un Almanach Barbizier où paraissent les résultats de ses enquêtes, des légendes, des contes et des chansons, et son Bulletin paroissial du canton d'Audeux, on peut juger de l'activité assez exceptionnelle de ce curé de campagne, savant, artiste, constructeur et conservateur de musées et l'un des meilleurs folkloristes de France.

Lucie CORNILLOT.

8. Travaux divers

Si l'on nous demandait l'inventaire complet de tous les travaux contrôlés par la C.D.A.S., nous parlerions des Chemins de Croix, peintures murales et tapisseries de Jean Olin, des tableaux de J. Rozo, de la Vierge en grès de Lerat, champêtre et si savoureuse, que M. le Curé de Huanne a érigée sur une butte au centre des nombreux villages de sa paroisse... Encore en oublierions-nous et ne peut-on pas tout dire.

Du moins, malgré la réserve à laquelle nous

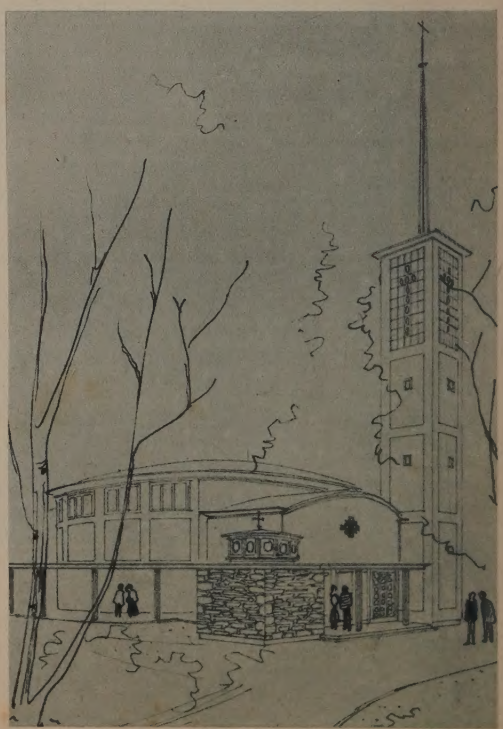

Dumas.

Les Comtois étaient-ils particulièrement préparés à agréer les travaux et les œuvres que nous leur proposions? Ni moins ni plus qu'ailleurs en France. Pour beaucoup sans doute, quand ils en connaissent le nom, Cézanne, Gauguin, Van Gogh, les Fauves, le Cubisme, et même les Impressionnistes se confondent dans la commune catégorie de l'extravagance.

Nos intentions demandaient donc à être expliquées. Les intéressés l'attendaient les premiers. Ainsi les esquisses de Manessier, ou celles de Léger et de Bazaine furent présentées et commentées en des soirées paroissiales ouvertes à tous. Heureux habitants des Brézeux et d'Audincourt qui purent voir et entendre et questionner les artistes eux-mêmes! La presse, elle, du moins servit à faire comprendre ces mêmes œuvres à un public plus étendu. Quand, après les « Nouvelles Littéraires », le journal « de droite » et le journal « de gauche » de Besançon, sous la signature du Conservateur des Musées, révélèrent, à la Province que, chez elle, aux Bréseux, « une fille venait de naître aux Verrières de Chartres », bien des indifférents commencèrent à s'intéresser, qui avaient besoin que, pour eux, on enflât un peu la voix...

C'est un immense avantage pour la Commission d'Art Sacré de Besançon de compter parmi ses membres Mlle Cornillot. Convaincue, enthousiaste, intrépide, elle n'hésite pas à engager aux instants difficiles et importants son autorité, le crédit que lui valent sa compétence et ses fonctions. Mais nous lui devons reconnaissance aussi pour son action de chaque jour. La C.D.A.S., en effet, ne saurait songer à réaliser, à elle seule, le travail d'information artistique du public, qui s'affirme nécessaire. N'est-ce pas beaucoup déjà de nous ouvrir un Musée accueillant, en choisir les œuvres avec rigueur, les présenter avec clarté? Il ne possède pas, hélas! d'œuvres modernes, mais son conservateur s'ingénie à les introduire par les expositions qu'elle organise ou qu'elle invite à faire étape à Besançon. Celle qui suivit en 1947 la réouverture du Musée, amenait pour la première fois à Besançon des toiles de Manet à Bonnard. Puis vinrent des tapisseries, des dessins, des toiles encore et des gravures. La fondation des Amis des Musées, de la Bibliothèque et du Vieux Besançon permettait d'autre part à Mlle Cornillot d'appeler des conférenciers comme M. Dorival, du Musée d'Art Moderne, ou M. Huyghe, du Collège de France, à nous parler de l'esprit et des tendances de la Peinture Moderne. Les amis du Musée encore ou l'Association Franc-Comtoise de Culture inviteront plusieurs fois aussi notre compatriote M. l'abbé Morel. Ses thèmes, le tragique ou le sacré dans l'art contemporain rencontraient nos préoccupations.

Naturellement, c'est à lui aussi que Mlle Cornillot réserva de présenter le magnifique ensemble de Rouault que notre musée a eu la faveur d'abriter pendant six semaines : les gravures du Miserere, et vingt-six toiles. Cette exposition a attiré plus de visiteurs qu'aucune autre jusqu'alors, et beaucoup d'entre eux seront heureux de retrouver Rouault dans une exposition que patronait l'an passé la Direction des Musées de France. Elle groupait aux côtés de Rouault des œuvres religieuses de Villon, Chagall, Gleizes, Manessier, Buffet et j'en oublie, une section « bisontine » comprenait les esquisses de Léger et Bazaine pour Audincourt, et les maquettes de réfection d'églises dont nous avons parlé plus haut.

Bien sûr, ces expositions suscitent des réactions très diverses. Le registre où les visiteurs sont invités à les exprimer nous les résume dans une forme extrême et brève : un « non et non » y appelle un « oui et oui » immédiat et aussi décidé. Opposition des générations? éternelle querelle des pères et des fils? Il semble qu'il faille chercher une réponse moins facile.

Les élèves de nos écoles, nos grands séminaristes, des jocistes, des étudiants, des maîtres de l'enseignement libre ou des universitaires ont souvent invité l'un ou l'autre d'entre nous à les accompagner dans la visite d'une exposition ou à les rencontrer dans leurs groupes. Ils n'attendent pas de nous d'abord une initiation aux formes de l'art contemporain. C'est une inquiétude religieuse qui les travaille. Les expressions sensibles qu'on leur offre communément de leur foi ne les satisfont plus. Ils ont l'impression d'un décalage, d'une convention, comme d'un travestissement qu'on leur imposerait. Ils voudraient prier, disent-ils, sans « faire des mines » ou « prendre des airs ». S'ils s'intéressent à un art religieux qui soit valablement d'aujourd'hui, c'est qu'il leur est une preuve que la foi peut faire l'unité de l'homme comme hier. Il leur montre qu'une prière pleinement sincère leur reste possible.

Avons-nous su dire le sens de l'action de la Commission d'Art Sacré? Nous l'avons entreprise comme une tâche diocésaine, sur mission de notre Archevêque — nous l'avons menée en union avec les efforts parallèles d'éducation chrétienne, de renouveau liturgique et d'action catholique — nous avons voulu en faire un service des fidèles et de l'Église. Sa gravité nous apparaît mieux avec les années. Est-ce se tromper que d'y voir un travail proprement apostolique?

Louis Ledeur.

Secrétaire de la C.D.A.S.

PHOTOGRAPHIES: Pham : pages 8, 9, 10, 12, 13, 14. Blanc : 19. Bony : 3, 11. Quinnez : 2, 7, 16, 17, 18. Garneret : 28, 29. Hervé : 1, France-Illustration : 22.

J. Olin.

SOMMAIRE

Lettre de S. Ex Mgr l'Archevêque de Besançon ..... 2 Exposé de M. le Chanoine Ledeur 3
Notes de Mlle Cornillot, de MM. Lods et Gauthier

La nouvelle série 1952-1953 comprendra :

Théâtre. Formes du sacré en Espagne.
Grandes leçons de Byzance. Impressions américaines.
Jeune architecture italienne. Tâches modestes.

L'ART SACRÉ, R.R.P.P. Couturier et Régamey O. P. directeurs
Fondé par G. Mollard, Joseph Pichard et L. Salavin

Prix de ce fascicule : 180 fr.

Abonnements : 1 an, France : 800 fr, ; Étranger : 1.200 fr. — Abonnement de soutien : 1.500 fr.
aux Éditions du Cerf, 29, Boulevard Latour-Maubourg, PARIS-7e — C.C.P. PARIS 1436-36

Imp. GEORGES LANG, Paris-19e - Dépôt légal, 3e trimestre 1952 Le Gérant : FLEURET. Autorisation no 10.886